

mier mériter. Cette foiblesse ne pourra donc être que l'effet d'un droit injuste, que l'intérêt politique aura voulu fortifier des raisons les plus spécieuses & les plus éblouissantes.

Quoique les Mémoires des deux Nations déploient ce que la raison a de plus fort, de plus persuasif & de plus insinuant ; quoiqu'ils offrent le combat de tous les talens de l'esprit & de toutes les ressources de l'éloquence, contre tous les talens de l'esprit & toutes les ressources de l'éloquence, cependant il a été nécessaire que le bon droit fit pencher la balance de son côté. Je crains bien, Mr, que votre prévention pour les Anglois ne m'accuse d'en avoir pour les François, si je vous dis que les François, du côté des raisons, ont autant de force & d'ascendant sur les Anglois, que vous prétendez que ceux-ci en ont sur les autres, du côté du nombre des vaisseaux. Un coup d'œil jetté sur les Mémoires des deux Nations me justifiera dans votre esprit, d'un reproche si peu mérité, & forcera tous les préjugés contraires. Je suis homme.